

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

Séance du Jeudi 18 Novembre 2021

L'an 2021, le 18 novembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 12 novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 12 novembre 2021.

Mme Annie ROSSI a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 34 Nombre de membres ayant

nombre de membres ayan donné pouvoir : 13

Nombre de membres excusés : 6 Nombre de membres absents : 8

Date de convocation : 12 novembre 2021

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

26 NOV. 2021

et affichage le : 26 NOV. 2021

5 - Institutions et Vie Politique 5.3 - Désignation de représentants

Objet: Commission « Déchets/Déchèteries » - Remplacement d'un membre

		Excusés			
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par</u> : (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à</u> : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY			X : Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAULT	х				
M. Sylvain DELANGE			X : M. Jean-Pierre MOURICE		
Mme Valérie DESQUESNE	х				
M. Jean ELISABETH	х				
Mme Najat LEMERAY				Х	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	Х				
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				

			Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	х				
	L ^				
M. Manuel MACHADO				х	
TERRES-DE-DRUANCE			1		
M. Jean TURMEL	Х				
BEAUMESNIL			1		
M. Gilles PORQUET	Х				
CAMPAGNOLLES		V			
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	х				
LANDELLES-ET-COUPIGNY				-	
M. Denis JOUAULT			X : M. Gilles PORQUET		
LE MESNIL-ROBERT	1				1
M. Jean-Claude RUAULT	Х				
MOUTE DE CIENNE					
Mme Coraline BRISON-					
VALOGNES	Х				
M. Olivier JEANNEAU	Х				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL					
PONT-BELLANGER	Т	V DE DE L' TOPPEDIE			1
M. Christian MARIETTE	-	X : Mme Martine TREMPU			
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE					X
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	Х				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE	1				1
Mme Annick ALLAIN			X : M. Alain DECLOMESNIL		
M. Alain DECLOMESNIL	Х				
M. Régis DELIQUAIRE	Х		V 44 B/ 1 B0110111		
M. Didier DUCHEMIN	V		X : M. Régis DELIQUAIRE		
M. Marc GUILLAUMIN M. Francis HERMON	X		-		
Mme Marie-Line		- V			
LEVALLOIS	Х				
M. Eric MARTIN				X	
Mme Natacha MASSIEU	v			X	1
Mme Sandrine SAMSON Mme Cyndi THOMAS	X				x
					<u> </u>
VALDALLIERE					1
	X				
M. Jean-Paul ANGENEAU Mme Isabelle BACHELOT				Х	1

	1		Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par</u> : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
Mme Caroline CHANU			X : M. Serge COUASNON		
M. Gilles FAUCON	х		serge coertext		
Mme Brigitte MENNIER				х	
Mme Sabrina SCOLA	Х				
VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU	1				
SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLE	х				
Mme Cindy BAUDRON					Х
M. Lucien BAZIN	х				
Mme Marie-Ange CORDIER					х
M. Serge COUASNON	Х				
Mme Nicole DESMOTTES			X : Mme Annie ROSSI		
M. Corentin GOETHALS					Х
Mme Catherine MADELAINE					х
M. Gilles MALOISEL			X : M. Guy VELANY		
M. Pascal MARTIN	Х				
M. Gérard MARY			X : M. Lucien BAZIN		
Mme Marie-Odile MOREL					Х
Mme Valérie OLLIVIER			X : Mme Marie-Noëlle BALLÉ		
M. Régis PICOT					Х
Mme Jane PIGAULT	- , -		X : M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	Х				
TOTAL	33	1	13	6	8
Nombre de Membres en exercice		61			
Nombre de conseillers p	résents		34		
Quorum En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020V de l'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021)		21			
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*) *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021)			47		

M. Alain DECLOMESNIL donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Par délibération n° D2020-9-4-2, le Conseil communautaire réuni en séance le 10 septembre 2020 a procédé à l'élection des membres appelés à siéger au sein des 6 commissions thématiques de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Faisant suite au décès de M. Jean-Pierre MOINEAUX, conseiller municipal de Valdallière, il convient de procéder à la désignation d'un conseiller de Valdallière appelé à siéger au sein de la commission « déchets ménagers ».

Le Bureau communautaire, réuni le 11 octobre 2021, propose la candidature de M. Jean-Paul ANGENEAU.

La composition de la commission « déchets ménagers » s'établirait donc comme suit :

<u>Territoires</u>	<u>Membres</u>	
	M. Benoît BALAIS	
Pôle de Proximité de Condé	M. Jean ELISABETH	
Pole de Proximile de Conde	M. Yves LECHAPTOIS	
	M. Manuel MACHADO	
	Mme Coraline BRISON-VALOGNES	
Dâle de Drevinsité de Caint Caves	Mme Colette JOUAULT	
Pôle de Proximité de Saint-Sever	M. Gaëtan LEFEVRE	
	M. Daniel LEHUBY	
	M. Alain DECLOMESNIL	
Caulania as Bassas	M. Jean-Luc HERBERT	
Souleuvre-en-Bocage	M. Jean-Marc LAFOSSE	
	M. André LEBIS	
	M. Didier ALLAVENA	
Valdallière	M. Jean-Paul ANGENEAU	
vaidaillere	Mme Françoise FERGANT	
	M. Mickaël GUETTIER	
	Mme Cindy BAUDRON	
Visa Nama andia	Mme Catherine MADELAINE	
Vire Normandie	M. Gérard MARY	
	M. Guy VELANY	

Cette désignation est soumise aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivité Territoriales (CGCT) applicable à l'EPCI en vertu de l'article L5211-1.

Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions communautaires ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échant, et il en est donné lecture par le Président.

M. le Président demande s'il y a d'autres candidats : Aucun conseiller ne fait acte de candidature.

A l'unanimité, les conseillers communautaires décident de ne pas procéder à un vote à scrutin secret.

VOTE

Vote ordinaire à main levée

Pour : 0 Abstentions : 0

☐ Adopté à la majorité ☐ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits Au registre suivent les signatures.

> Le Président, M. Marc ANDREU SABATER

